

Une étude



pour



L'activité professionnelle des Français pendant le confinement

Semaine du 2 au 8 novembre 2020

Novembre 2020

Gaspard Lancrey-Javal, Directeur d'études au Département Politique – Opinion

Morgane Hauser, Chef de groupe au Département Politique – Opinion



Sommaire

Méthodologie d'enquête	P.3
I. Situation professionnelle des actifs et recours au télétravail	P.5
II. Présentiel, télétravail : quel vécu au cours des derniers jours ?	P.11
III. Influence de l'équipement sur le télétravail	P.16
IV. Perception des consignes du gouvernement à l'égard du télétravail	P.19

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **4 au 8 novembre** 2020.



Échantillon de **2049** personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus, parmi lesquels sont représentés **1100** actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi).



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et taille d'agglomération** de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

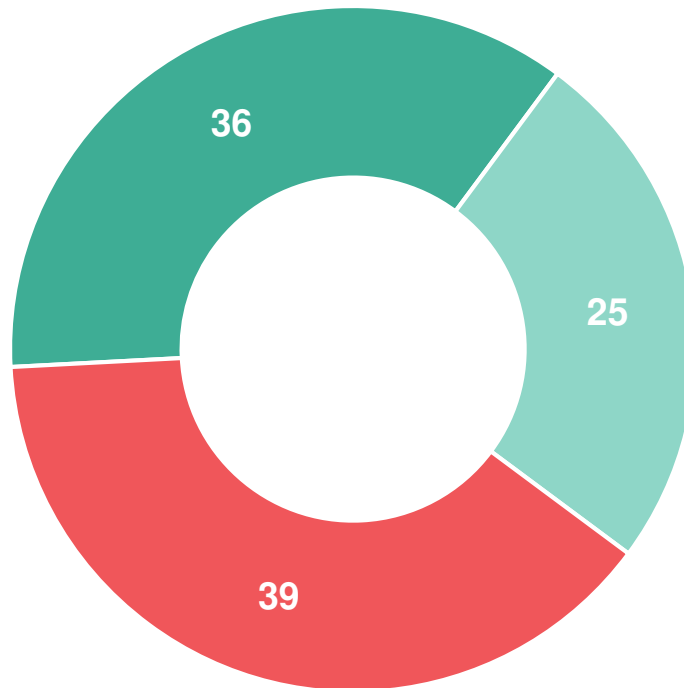
I. Situation professionnelle des actifs et recours au télétravail



Possibilité d'exercer son activité en télétravail

Diriez-vous que votre métier actuel peut être exercé ou non en télétravail ?

- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi), en % -



■ Oui, sans difficulté

■ Oui, mais avec des difficultés

■ Non

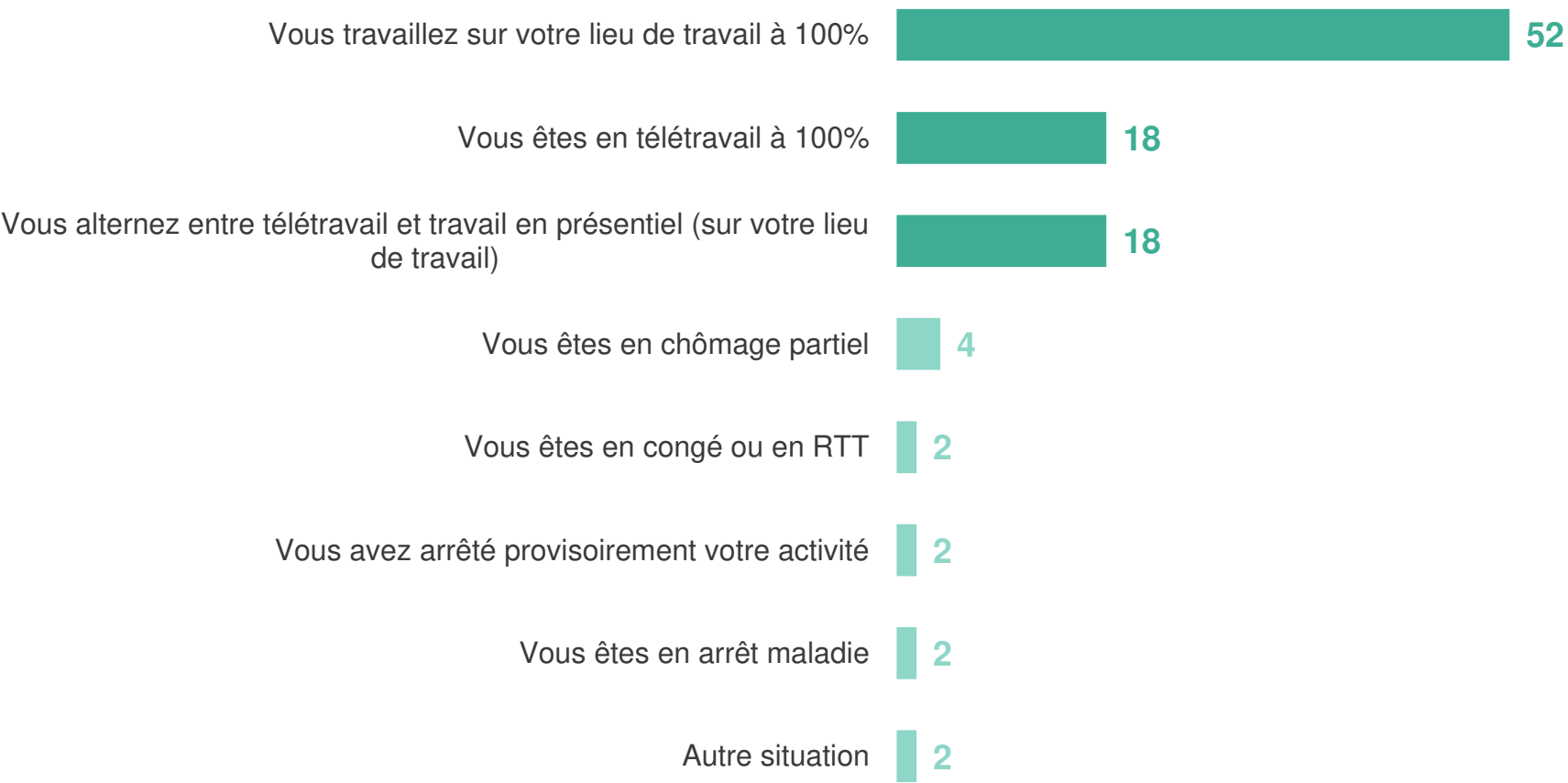
Tous les actifs ne peuvent pas télétravailler :

- 39% déclarent que leur métier actuel ne peut pas être exercé en télétravail, contre 36% qui disent pouvoir télétravailler sans difficulté.
- 25% peuvent faire du télétravail mais avec des difficultés.

Conditions de l'activité exercée au cours de la semaine du 2 au 8 novembre

Cette semaine (du lundi 2 novembre au dimanche 8 novembre), quelle est votre situation professionnelle ? Une seule réponse possible.
Si votre statut change régulièrement (ex : alternance entre jours de travail, de congé, et de chômage partiel), veuillez cocher la case correspondant à votre situation la plus fréquente au cours de cette semaine.

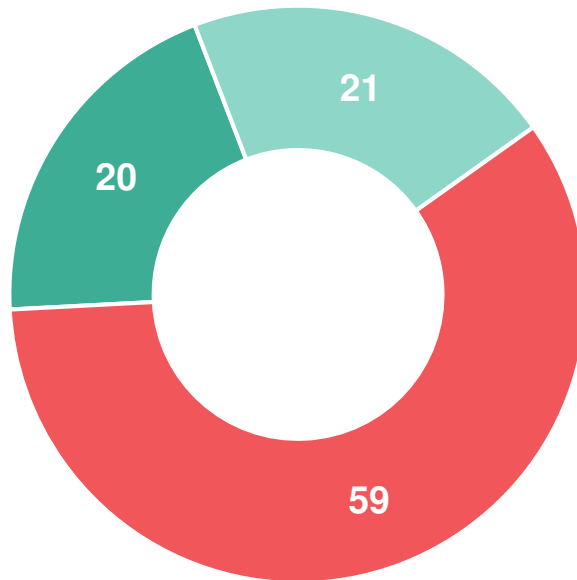
- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi), en % -



Conditions de l'activité exercée au cours de la semaine du 2 au 8 novembre / Focus actifs en activité

Parmi les actifs ayant travaillé la semaine dernière :

- ✓ 41% ont télétravaillé au moins partiellement (20% à temps complet)
 - ✓ 59% étaient exclusivement en présentiel



Focus salariés du privé ayant travaillé la semaine dernière :

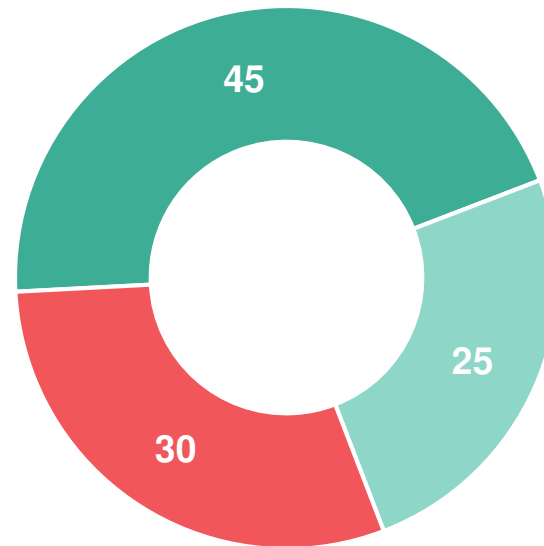
- ✓ 45% ont télétravaillé au moins partiellement (dont 23% à temps complet).

- Vous êtes en télétravail à 100%
- Vous alternez entre télétravail et travail en présentiel (sur votre lieu de travail)
- Vous travaillez sur votre lieu de travail à 100%

Conditions de l'activité exercée au cours de la semaine du 2 au 8 novembre / Focus métiers télétravaillables

Parmi les actifs pouvant télétravailler facilement et qui ont travaillé la semaine dernière :

- ✓ 70% ont télétravaillé au moins partiellement, dont 45% à temps complet
- ✓ 30% étaient exclusivement en présentiel



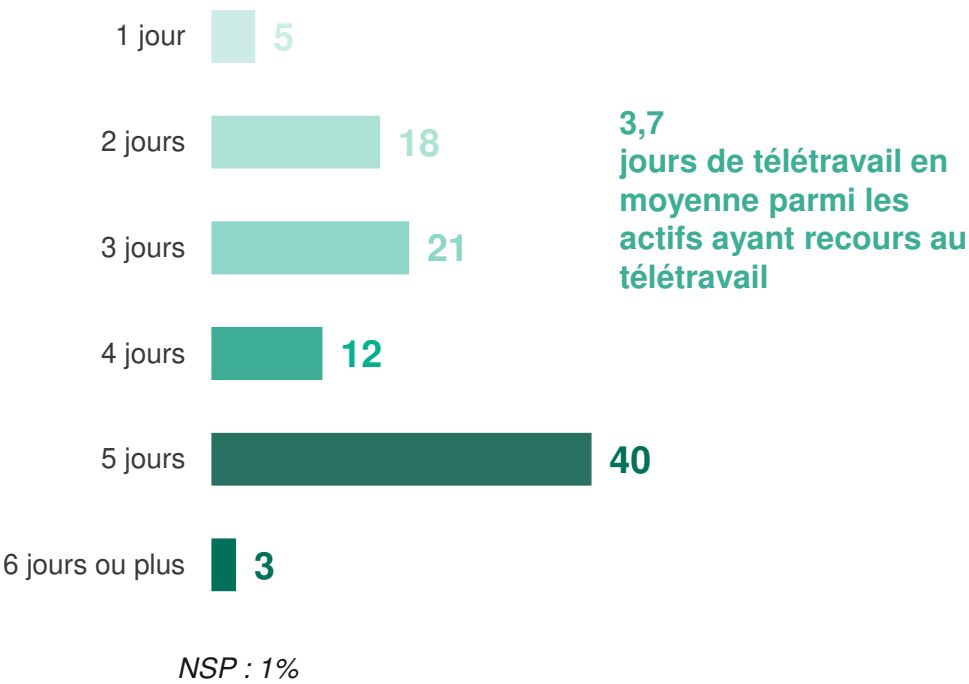
- Vous êtes en télétravail à 100%
- Vous alternez entre télétravail et travail en présentiel (sur votre lieu de travail)
- Vous travaillez sur votre lieu de travail à 100%

Nombre de jours travaillés en télétravail : évolution sur une semaine

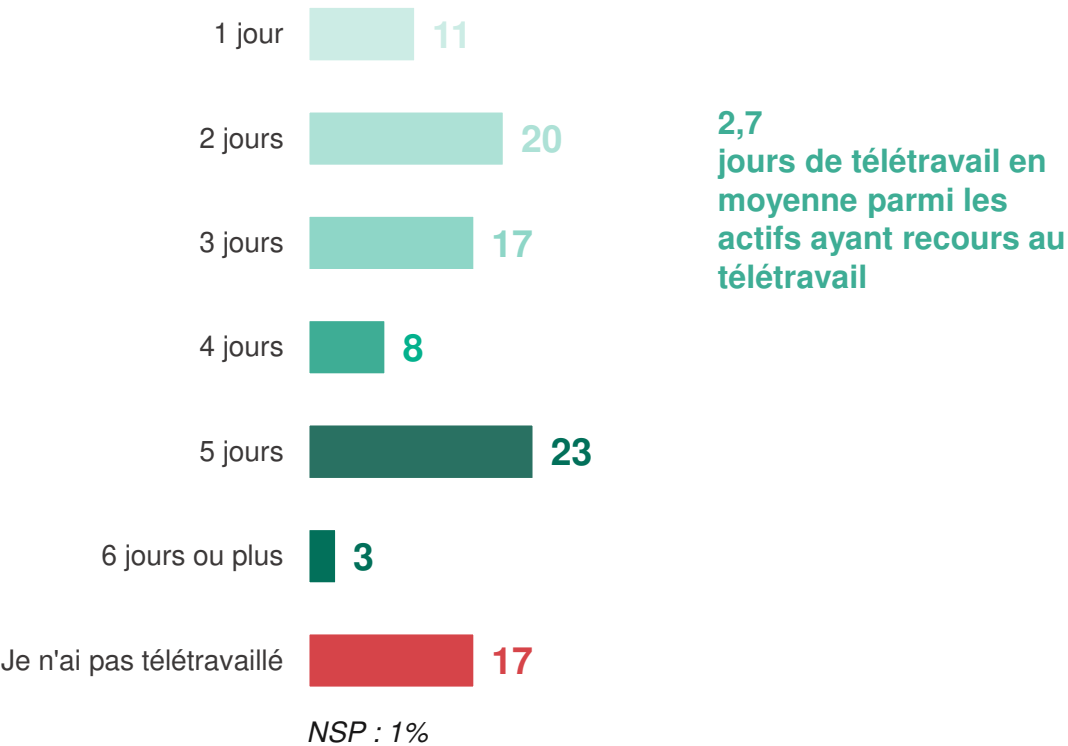
Combien de jours travaillez-vous en télétravail et sur votre lieu de travail au cours de cette semaine ?
Et la semaine précédente, combien de jours aviez-vous travaillé en télétravail et sur votre lieu de travail ?

- Aux actifs ayant recours au télétravail du 2 au 8 novembre, en % -

Nombre de jours en télétravail la semaine du 2 au 8 novembre



Comparatif semaine précédente (26 oct. – 1^{er} nov.)



Parmi les actifs qui télétravaillent, le nombre de jours télétravaillés augmente significativement en une semaine : 3,7 jours de télétravail en moyenne parmi les actifs ayant recours au télétravail contre 2,7 jours la semaine précédente.

II. Présentiel, télétravail : quel vécu au cours des derniers jours ?

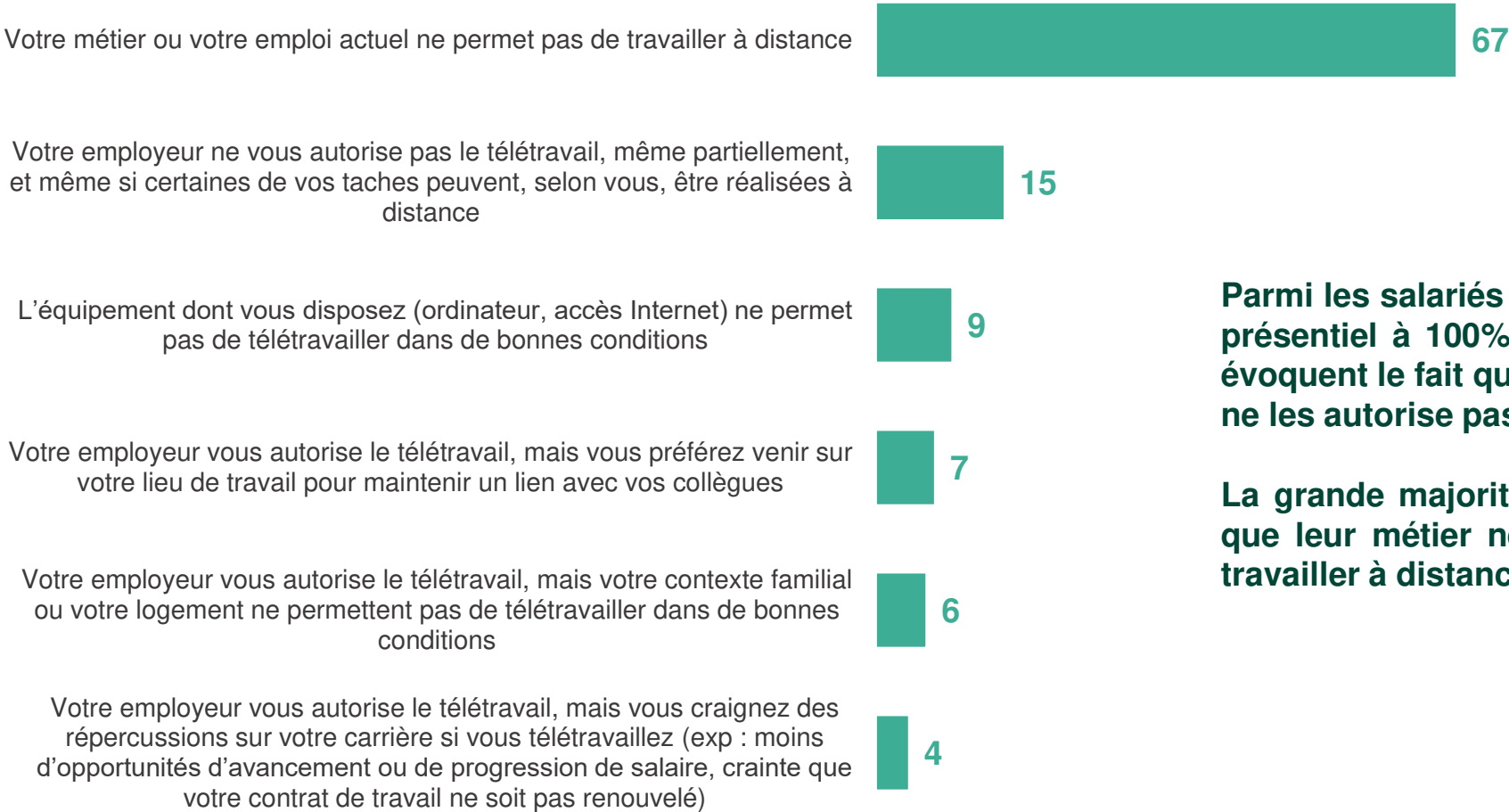


Les causes du non recours au télétravail pendant le confinement

Pour quelles raisons ne télétravaillez vous pas ?

Plusieurs réponses possibles

- Aux salariés qui ont été en présentiel à 100% cette semaine en % -



Parmi les salariés qui travaillent en présentiel à 100%, seulement 15% évoquent le fait que leur employeur ne les autorise pas à télétravailler.

La grande majorité (67%) explique que leur métier ne permet pas de travailler à distance.

Conditions d'exercice en présentiel

Pourriez-vous indiquer si oui ou non chacune des affirmations suivantes correspond à votre situation professionnelle actuelle ?

- Aux salariés qui ont exercé cette semaine au moins en partie en présentiel, en % -

Avec le protocole sanitaire mis en place dans votre entreprise, vous vous sentez protégé sur votre lieu de travail



Votre employeur vous a demandé de venir sur votre lieu de travail y compris pour effectuer des tâches qui pourraient, selon vous, être réalisées à distance



→ Soit 27% de l'ensemble des salariés français à qui il a été demandé de venir sur leur lieu de travail pour des tâches qui ne le nécessitaient pas.

- Oui, cela correspond à votre situation
- Non, cela ne correspond pas à votre situation
- Ne se prononce pas

Conditions d'exercice du télétravail

Pourriez-vous indiquer si oui ou non chacune des affirmations suivantes correspond à votre situation professionnelle actuelle ?

- Aux salariés qui ont exercé cette semaine au moins en partie en télétravail, en % -

Votre employeur vous a demandé d'être à 100% en télétravail mais si vous aviez le choix, vous préféreriez venir sur votre lieu de travail au moins un jour par semaine
[À ceux qui sont en télétravail 100% uniquement]



Votre employeur permet, dans le cas où certains salariés vivent mal le télétravail sur un plan psychologique, de revenir quelques jours par semaine sur leur lieu de travail même pour des tâches qui pourraient être réalisées à distance



Vous n'arrivez pas à être aussi performant en télétravail que sur votre lieu de travail



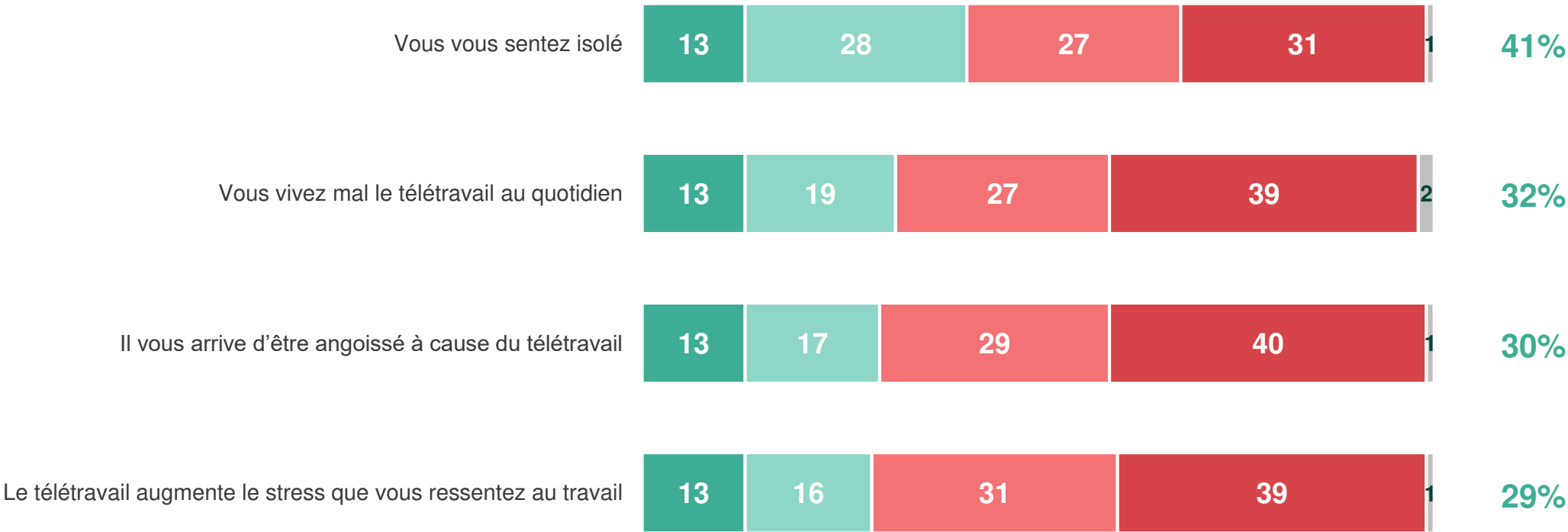
- Oui, cela correspond à votre situation
- Non, cela ne correspond pas à votre situation
- Ne se prononce pas

Vécu du télétravail

Concernant le télétravail, diriez-vous à titre personnel que... ?

- Aux salariés qui ont exercé cette semaine au moins en partie en télétravail, en % -

Oui



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

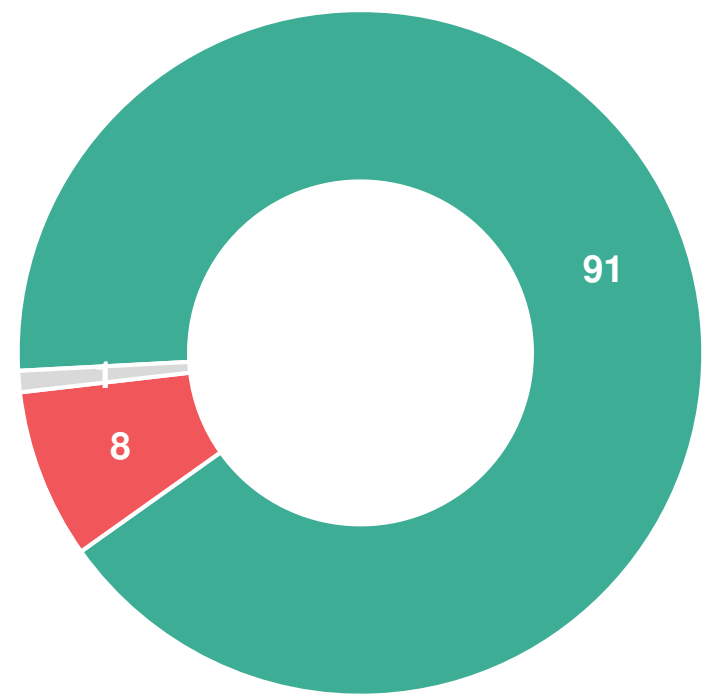
III. Influence de l'équipement sur le télétravail



Qualité de l'équipement pour les actifs télétravaillant sans difficulté

Disposez-vous d'un équipement (ordinateur, accès Internet) suffisamment performant pour télétravailler dans de bonnes conditions ?

- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi) qui peuvent exercer leur métier en télétravail sans difficulté, en % -



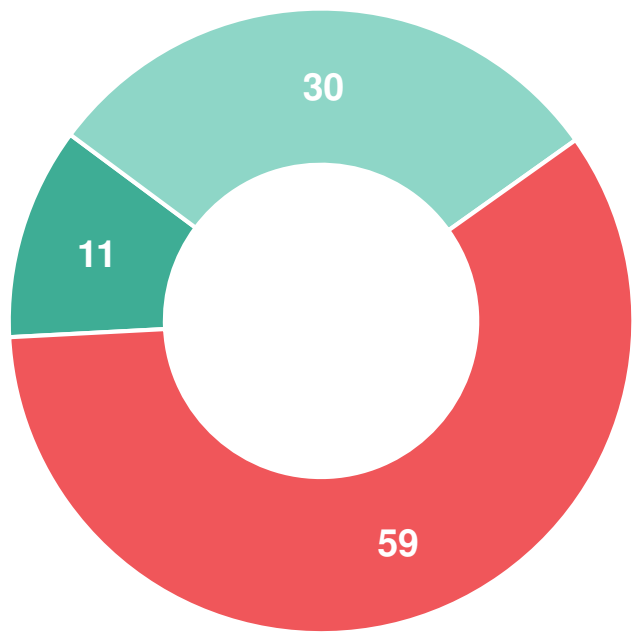
L'équipement est un enjeu essentiel pour pouvoir télétravailler : ainsi 91% des actifs pouvant pratiquer le télétravail sans difficulté disposent d'un équipement suffisamment performant.

■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

Influence de l'équipement sur la capacité à télétravailler

Si vous disposiez d'un équipement (ordinateur, accès Internet) suffisamment performant, votre métier actuel pourrait-il être exercé ou non en télétravail ?

- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi) qui ne peuvent exercer leur métier en télétravail ou avec des difficultés, en % -



À l'inverse, on mesure que 11% des actifs ne pouvant pas ou ayant des difficultés à télétravailler pourraient le faire sans difficulté avec un équipement performant.

En revanche, une majorité incompressible d'entre eux ne pourraient de toute façon pas télétravailler, quel que soit l'équipement dont ils pourraient disposer.

- Oui, sans difficulté
- Oui, mais avec des difficultés
- Non

IV. Perception des consignes du gouvernement à l'égard du télétravail

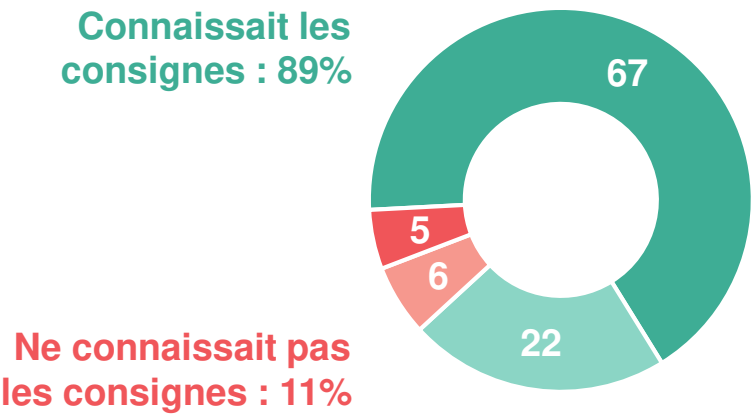


Connaissance des consignes du gouvernement à l'égard du télétravail

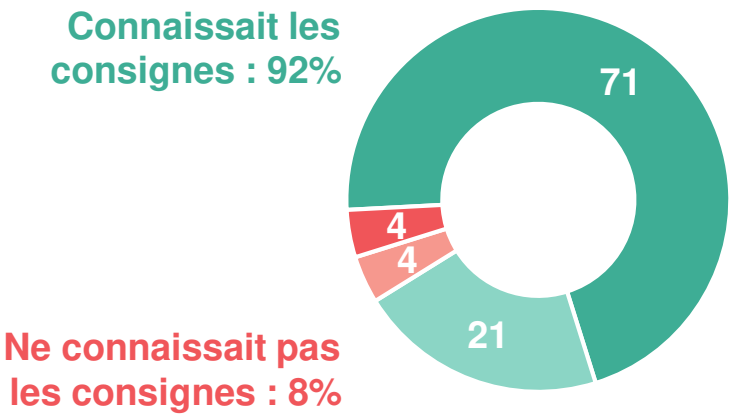
Voici les consignes du gouvernement sur la mise en place du télétravail dans les entreprises depuis l'entrée en vigueur du confinement. A propos de ces consignes, diriez-vous que... ?

- **1^{er} cas de figure** : les travailleurs qui peuvent effectuer toutes leurs tâches à distance doivent télétravailler tous les jours, c'est-à-dire 5 jours sur 5.
- **2^{ème} cas de figure** : pour les travailleurs qui ne peuvent pas effectuer toutes leurs tâches à distance, ils peuvent se rendre une partie du temps sur leur lieu de travail, avec une attestation de leur employeur pour se déplacer.
- **3^{ème} cas de figure** : pour les travailleurs qui ne peuvent effectuer aucune tâche à distance*, ils peuvent continuer à se rendre tous les jours sur leur lieu de travail avec une attestation de leur employeur pour se déplacer. *Exemples : employés des commerces qui restent ouverts, chefs de chantier et ouvriers du BTP, agriculteurs ou encore intervenants à domicile...

- À tous les Français, en % -



- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi), en % -

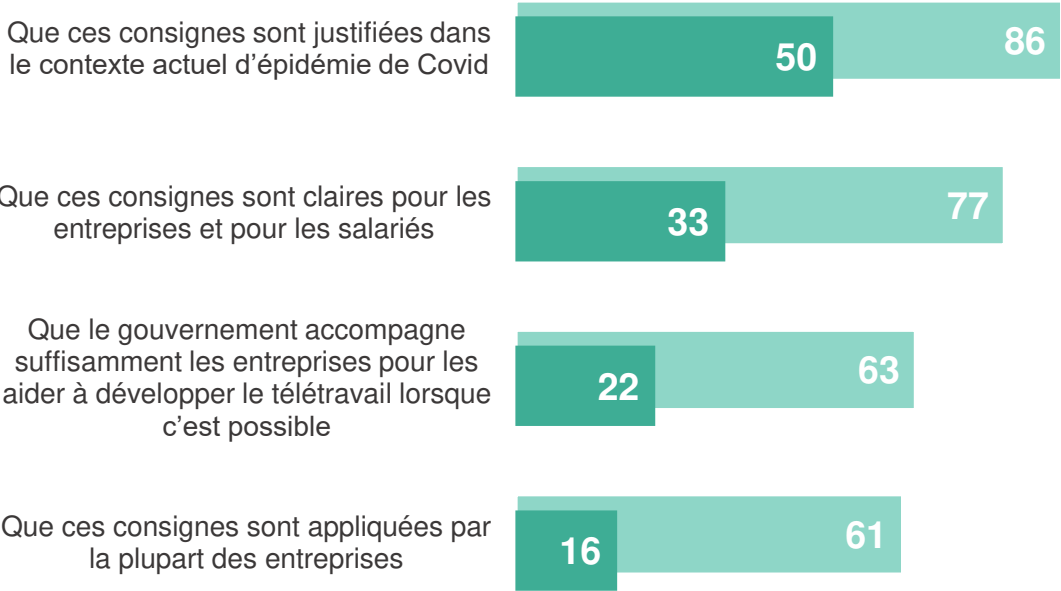


- Vous les connaissiez déjà
- Vous les connaissiez, mais en partie seulement
- Vous en aviez entendu parler, mais vous ne les aviez pas bien comprises
- Vous n'en aviez jamais entendu parler

Perception des consignes du gouvernement à l'égard du télétravail

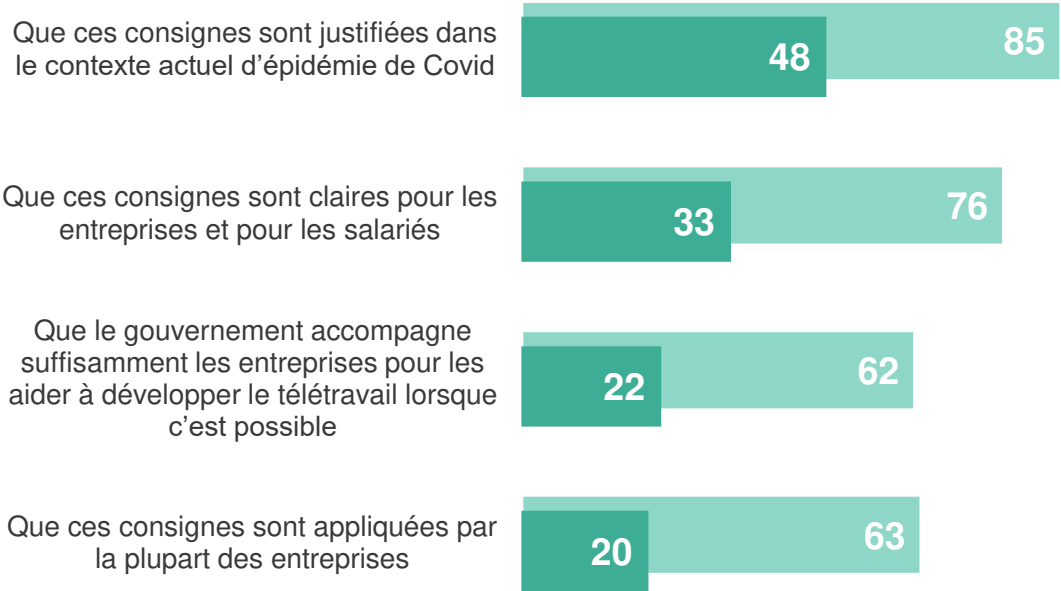
Diriez-vous, concernant les consignes du gouvernement sur le télétravail... ?

- À tous les Français, en % de réponses « Oui » -



● % de réponses « Oui »
● ... dont % de réponses « Oui, tout à fait »

- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi), en % de réponses « Oui » -



● % de réponses « Oui »
● ... dont % de réponses « Oui, tout à fait »

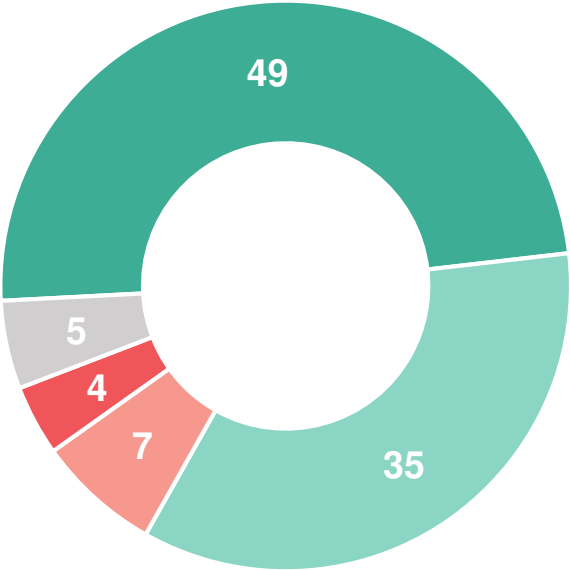
Importance du recours au télétravail dans le cadre de la lutte contre la Covid-19

D'après ce que vous en savez ou l'idée que vous vous en faites, diriez-vous que le renforcement du télétravail dans les entreprises est une mesure très importante, assez importante, secondaire ou inutile pour freiner la propagation de l'épidémie de Covid-19 ?

- À tous les Français, en % -

Importante : 84%

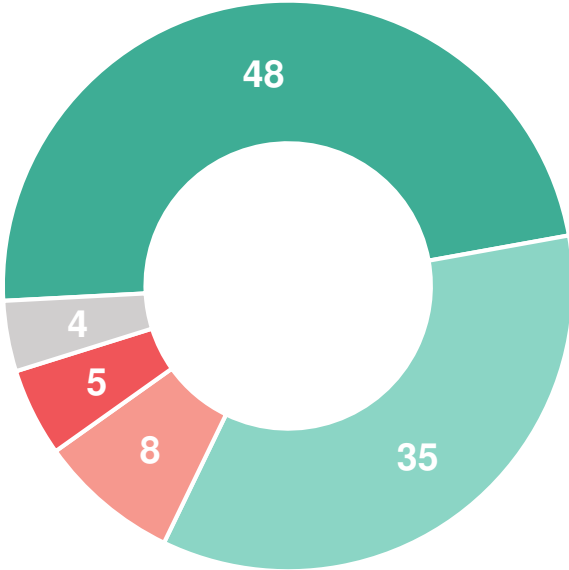
Secondaire / Inutile : 11%



- Aux actifs en emploi (hors demandeurs d'emploi), en % -

Importante : 83%

Secondaire / Inutile : 13%



■ Très importante ■ Assez importante ■ Secondaire ■ Inutile ■ Ne sait pas, ne se prononce pas

Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

Contacts Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur du département Politique & Opinion – 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr
- Laurence Lavernhe – Directrice Marketing & Communication – 01 44 87 60 94 – llavernhe@harrisinteractive.fr